

Demande de création d'un point d'arrêt

Attention ce formulaire ne vous inscrit pas au transport, vous devez en parallèle procéder à votre inscription sur le site Aléop.

LE REPRESENTANT LÉGAL

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CP [][][][][] COMMUNE : COMMUNE DÉLÉGUÉE.....
 TÉL [][][][][][][][][][] PORTABLE [][][][][][][][][][]
 E-MAIL :

L'ÉLÈVE

NOM :
 PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : [][][][][][][][][][]
 ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :
 COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT :
 CLASSE : QUALITÉ : Demi-pensionnaire/externe Interne

ARRÊT SOUHAITÉ

Votre demande fera l'objet d'une étude technique avant son éventuelle validation afin de s'assurer du respect du règlement intérieur et des conditions de sécurité. Toute demande de création de point d'arrêt faite au-delà du 30 juin ne sera pas garantie pour la rentrée.

ADRESSE :
 CODE POSTAL [][][][][] COMMUNE :
 Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre à votre demande un plan de localisation du point de montée.
 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

OU RENVOYER VOTRE DEMANDE ?

Vous devez renvoyer le document complété à votre antenne régionale par mail ou courrier :

Loire-Atlantique
aleop44@paysdelaloire.fr

Service Aléop en
Loire Atlantique
1 rue de la Loire
44966 NANTES cedex 09

Maine-et-Loire
aleop49@paysdelaloire.fr

Service Aléop en
Maine et Loire
CS 60046
49055 ANGERS Cedex 02

Mayenne
aleop53@paysdelaloire.fr

Service Aléop en Mayenne
CS 11401
53014 LAVAL cedex

Vendée
aleop85@paysdelaloire.fr

Service Aléop en Vendée
119 Bd Briand
CS 50748
85018 LA ROCHE SUR YON Cedex

**Votre demande est refusée et l'arrêt existant le plus proche de votre domicile ne vous convient pas ?
 contactez votre service Aléop pour annuler l'inscription de votre ou vos enfant(s)
 afin de ne pas être redevable du transport.**

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction Infrastructures, Transports et Mobilités Durables de la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport scolaire. Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique mentions légales.